



Compte-rendu de la rencontre du comité de travail du Gala 2023 14 décembre 2022

Présentes :

Michèle Laberge
Bianka Pagé
Véronique Guizier
Valérie Fortier

Absente : Katrine Venne

1. Ouverture de la réunion

2. Mandat et rôle du comité de travail

Le rôle du comité est de discuter des changements à apporter au Gala 2023 afin de recommander les modifications au conseil d'administration. Il est stipulé qu'il est important de soutenir les idées et décisions lors de la présentation en rencontre. Plus spécifiquement, le comité a le mandat de :

- Participer à la réflexion des changements à apporter
- Orienter le conseil d'administration sur les changements majeurs
- Orienter l'équipe dans la mise en œuvre du Gala 2023

3. Révision des catégories et mise en candidature

Les membres du comité analysent chacune des catégories du Gala 2022 en prenant en considération les commentaires du jury.

a. Prix Allié

Il est mentionné que ce prix est très pertinent et que les projets présentés étaient très intéressants quoiqu'il ait été difficile de recevoir des candidatures. Le comité ne recommande pas d'offrir de bourse associée à ce prix.

Recommandation 1:

Élargir la catégorie aux entreprises et aux types d'initiatives pouvant être retenues.

- Les affiliés de l'UPA, les organisations du milieu agricole et les entreprises agricoles sont invités à soumettre un projet / une initiative / un programme / un protocole / une pratique, ayant contribué à l'avancement des femmes en agriculture.

Recommandation 2 :

Fournir aux régions des visuels et un plan de communication pour promouvoir le prix et augmenter la réception des candidatures.

Recommandation 3 :

Augmenter la durée de la mise en candidature et réviser le calendrier des dates de dépôts selon les tâches à réaliser (montages vidéo, publication des textes des candidates dans la TCN, etc.).

b. Prix Dimension E et Perspective +

La directrice fait part au comité des commentaires des membres du jury et aux difficultés rencontrées lors du jugement.

Les jurés recommandent d'avoir deux types de catégories pour le prix Dimension E : nouvelle entreprise et entreprise mature pour rendre équitable les chances pour les petites et les jeunes entreprises.

Ils ont aussi mentionné qu'il serait intéressant de mettre de l'emphase sur l'innovation, la recherche et développement.

Des volets sur le plan national, international et collectif pourraient être ajoutés au prix Perspective + pour démontrer la contribution réelle des candidates tant au niveau de l'agriculture que personnelle.

Il a aussi été difficile de juger la conciliation travail-famille.

Recommandation 1 :

Renommer les titres pour Prix *implication* Perspective+ et Prix *femme entrepreneure* Dimension E pour favoriser la compréhension des deux prix.

Recommandation 2 :

Pour le prix Dimension E : offrir deux bourses d'une valeur équivalente de 500 \$, l'une pour une jeune entreprise (nombre d'années à définir) et l'autre pour une entreprise mature.

Recommandation 3 :

Pour le prix Perspective + : offrir deux bourses d'une valeur équivalente de 500 \$, l'une pour une femme s'étant démarquée au niveau local/régional et une autre pour une implication au niveau national/international.

Recommandation 4 :

Les régions soumettront qu'une candidate par région.

Recommandation 5 :

Modifications à apporter au formulaire :

- Augmenter le nombre de caractères aux réponses des questions
- Reformuler les questions
- Inscrire au début du formulaire les pièces à envoyer
- Date de tombée pendant les heures de travail, exemple : mardi 5 septembre, 12 h.

c. Prix Coup de cœur à la relève

Recommandation 1 :

Établir une rencontre avec la FRAQ pour redéfinir le partenariat et analyser si les candidates doivent être ou non membres des deux associations.

Recommandation 2 :

De façon équitable, les candidatures seront jugées avec une pondération de 50 % en provenance du vote du public et 50 % du jury.

Recommandation 3 :

Diminuer la bourse à 500 \$ au lieu de 1000 \$.

d. Hommage

Recommandation 1 :

Conserver l'idée de présenter une agricultrice qui habite la région hôte.

Recommandation 2 :

Faire des approches auprès de la fédération régionale pour identifier une agricultrice qui n'est pas nécessairement membre des AQ afin de susciter davantage d'intérêt pour le Gala au sein de l'UPA régionale.

e. Nouvelle catégorie**Recommandation 1 :**

Ajouter un prix de 500 \$ OU une mention du jury pour une initiative démontrant le côté innovateur et/ou environnemental et/ou en développement durable et/ou bien-être animal

4. Détails logistiques**a. Lieux, date, heure**

Delta de Trois-Rivières, le 14 octobre 2023, cocktail 18 h et banquet 19 h.

b. Fournisseurs régionaux

Des suggestions de fournisseurs seront discutées avec Bianka et Katrine.

c. Commanditaires régionaux

Suggestion : Dans le plan de commandites, la directrice demande s'il serait pertinent de solliciter des partenaires régionaux afin de leur demander un montant plus élevé afin d'obtenir une double visibilité soit une pour le Gala et l'autre pour une activité de levée de fonds régional.

5. Prochaines étapes

Les différentes recommandations seront présentées aux membres du CA qui aura lieu le 10 ou le 16 janvier prochain pour approbation. Le comité Gala se réunira ensuite pour discuter du déroulement.

À la suite de l'approbation du CA, les formulaires de candidature seront acheminés aux membres du comité dans la semaine du 6 février par courriel pour commentaire.

Les formulaires seront présentés au CA en amont de la journée interrégionale du 21 février.

Les formulaires finaux pourront être mis en ligne au début du mois de mars.

Il est aussi suggéré de recommander rapidement des noms pour les membres du jury.